

Muret, le 07/02/2012,

**Compte-rendu du CT spécial
DFPV - Castelnaudary - Muret**

Etaient présents pour le Force Ouvrière :

Joseph DOCAMPO : 05-62-14-78-97

Hervé LEGE : 04-68-94-45-21

Frédéric DARDENNE : 05-62-14-78-45

Michel FOUET : 04-68-94-45-00

Jean-Christophe MAZIN : 06-23-11-06-77

1 – règlement intérieur CT local : approuvé. Vote formel : 5 pour 1 abstention

2 – approbation du précédent CTP : approuvé. Vote formel : 4 pour 2 abstentions

3 – suites données :

- *Horaires variables OP centralisées* : Après accord par mail, FO demande à être destinataire du document final des horaires réglementaires appliqués à OPS centralisées.
- *Sous-traitance* : L'administration connaît des difficultés à trouver des sous traitants de qualité. Hormis la carburation et le montage moteur tous les domaines seront étudiés dans le cadre du plan de modernisation. FO souhaite que l'expertise et la compétence restent entières au sein de l'ENAC. L'administration répond qu'un bilan et de nouvelles réflexions seront tirés lors du prochain comité de suivi modernisation de l'ex-SEFA.
- *Apprentis* : L'administration travaille à la mise en place d'un protocole pour encadrer la formation de ces apprentis. Elle est en partenariat avec Aérocampus pour la sélection des candidats. Aérocampus a exprimé un besoin en jeunes retraités de l'ENAC pour apporter leur expérience à cette formation, au travers de vacations pour l'école. FO appuie sa demande d'une sélection en amont des candidats apprentis afin de retenir les plus motivés. FO demande aussi qu'un support pédagogique soit mis en place de manière à aider les tuteurs dans leur action de formation, ainsi qu'un parcours cadré d'apprentissage pour préparer les apprentis dans l'éventualité de candidatures à des essais d'embauche.

FO souhaite aborder les sujets suivants suite au CTP local de mars 2011 :

- *suites à donner au CDD au poste d'infirmière à Castelnaudary* : L'administration lui fera une proposition de vacation. Elle étudie actuellement la forme et le volumes d'heures.
- *effectifs Opérations centralisées* : L'administration a enfin pu armer ce service de manière à en assurer un fonctionnement pérenne (3 TSEEAC et 2 EPL vacataires pour 4 ETP prévus).

4 – Fermeture ENAC 2012

Les ponts du 30 avril, 18 mai et 2 novembre 2012 ont été validés en CTP ENAC du 19 mai 2011. La fermeture de fin d'année est prévue du 26 au 31 décembre 2012 inclus.

5 – Répartition fonctions support Aux OPS

La mise en place à l'ENAC du département Admission et vie des campus (AViC), dont les missions couvrent tous les centres, entraîne une modification des fonctions de certains agents d'OP qui voient leurs tâches recentrées sur l'activité du centre de Muret, notamment dans la prévision du renforcement de l'activité FI (formation instructeurs). FO demande qu'un correspondant AViC soit bien identifié. L'administration répond par l'affirmative. Localement, Jean-Luc MEUNIER, chef DA, assure également la gestion des stages FI et abandonne la gestion des élèves étrangers de GP. Un poste supplémentaire a été ouvert à la division GP du département OP et Maguy BOUSSERIE a été retenue à compter du 1^{er} mars 2012. Les missions de calibration sont reprises par Martine CABRIERES ainsi que certaines tâches de secrétariat DI.

6 – organisation de la logistique sur le site de Muret :

L'administration présente un projet de note visant à donner l'autonomie budgétaire pour le centre de Muret, comme pour les autres centres, plutôt qu'un rattachement à SG/IL. Les agents de la logistique n'ont plus de chef direct depuis la fusion. Ils ont demandé leur rattachement au centre de Muret et le chef DA du centre sera maintenant leur responsable hiérarchique. Le chef de centre centralisera les besoins pour tout le site de Muret et assurera le suivi du budget. Un point d'information sera fait en CT ENAC. A la question de FO sur la compatibilité du projet avec les conclusions du rapport sur le GT logistique, l'administration confirme. La proposition est validée à l'unanimité.

7 – Modification de la période d'acquisition des congés des OE de Castelnaudary :

L'administration présente une note permettant une simplification de la gestion des données des congés, en vue de l'acquisition du logiciel OCTIME. Ce projet est présenté à tous les centres ENAC n'ayant pas encore modifié officiellement cette période d'acquisition des congés des OE. Les droits seraient calculés selon les critères « fonction publique » et un rattrapage de congés de 15 jours étalés sur 3 ans serait octroyé aux ouvriers concernés.

FO, à l'origine du débat, a opté pour cette modification, déjà appliquée à la Défense et à l'Intérieur depuis longtemps. Il s'avère qu'à la DGAC nombre d'établissements ouvriers ont sauté le pas, parfois en toute opacité. Le centre de Muret a acté cette solution en CTP local dès 2002.

Vote formel : 5 pour 1 abstention

Cette démarche ne sera validée qu'après un bilan de tous les centres et une validation de la note en CAO ENAC.

8 – point HSCT :

- *polluants Castelnaudary* : Banc silencieux TB10, mise en application du projet issu du mémoire HCC. Travaux prévus d'automatisation de la zone décapage moteurs. Une aspiration mobile a été mise en place à l'atelier AVP. FO demande à l'administration de rappeler les notes de service et leurs évolutions aux concernés, surtout aux nouveaux embauchés.
- *Stages PRAPE* : FO demande que les ouvriers d'entretien de Muret soient intégrés à la formation.

- *Cas de plombémie dû à l'avitaillement* : les taux obtenus lors des prélèvements sont dans les normes. Le suivi réglementaire des agents doit bien sûr être maintenu ; le médecin du travail propose d'assurer une information sur les risques liés à l'avitaillement. FO considère que cette démarche, très positive, devrait être soumise au CHSCT ENAC, à destination des centres (OE et PN).
- *Maladies professionnelles* : toujours aussi peu de lisibilité, d'où l'impossibilité d'assurer une politique préventive. Le nombre relativement élevé de cas suspectés ou avérés de maladies professionnelles doit pourtant interpeller l'ENAC. FO demande le report de la question en CHSCT ENAC.

9 – questions du SNPACM-FO :

- *La flotte actuelle étant maintenue en l'absence prévue de nouveaux avions, et les effectifs collant au plan de modernisation, comment envisagez-vous le maintien des activités de CND, d'usinage, de sellerie, de maintenance des gilets et parachutes, et de peinture sur le site de Castelnaudary ?*

L'administration va faire un bilan pour arbitrer les tâches à sous traiter. Les parachutes et les gilets semblent secondaires et pourraient être confiés à la sous-traitance en l'absence de volontaires. Par contre il y aura priorité à embaucher un peintre, mais elle se fera forcément au détriment d'une embauche de technicien cellule. D'où nécessité d'arbitrage. Sur ces 2 points, FO réaffirme son opposition à toute sous-traitance qui entraînerait une cassure dans la chaîne de maintenance ou une perte de réactivité et de productivité, dans le seul but de remplacer une dépense en personnel par une dépense en fonctionnement. Les errements passés (étalonnage) illustrent bien nos craintes.

- *Quel avenir envisagez-vous pour le magasin d'approvisionnement de l'atelier avions de Castelnaudary en prévision du départ du titulaire du poste ? Nous vous rappelons que ce poste est une fonction partagée logistique/145. Il est clair que l'accès libre aux matériels et ingrédients entraînera invariablement une dégradation du suivi des approvisionnements et des stocks, et de fait des activités en aval. Il est aussi impensable de déléguer cette tâche à l'encadrement ou aux seuls MGX.*

FO demande la pérennité de ce poste. L'administration souligne que SDP est maintenant favorable aux embauches de magasiniers, et assure donc vouloir demander le remplacement du magasinier de Castelnaudary.

- *Les stages RPS, gestion du temps et gestion du stress ont-ils été bien suivis pour les sites de Muret et Castelnaudary ?*

Sur 20 cadres, 10 ont suivi le stage RPS et 7 agents ont été volontaires pour les stage gestion du stress et du temps.

- *Il a été rappelé que les risques d'accidents de trajet sont dus à la routine et ont lieu sur des trajets courts. Force Ouvrière souhaiterait que l'Administration mette en place (comme il y a quelques années) une session de sensibilisation au risque routier.*

L'administration est favorable mais souhaite savoir sous quelle forme. La question sera traitée en CHSCT ENAC pour l'ensemble de l'établissement.

- *Primes de fin d'année (administratifs) : Elles ont été présentées par l'administration comme un outil de management mais localement FO constate un gros défaut de communication de la part de la hiérarchie vis-à-vis des agents.*

Il faut que les chefs justifient leurs choix. L'administration assure qu'une information systématique sera faite lors des entretiens d'évaluation. FO souhaiterait que cette information soit faite le plus tôt possible, sans attendre ces entretiens.

- *Avancement des administratifs : manque de concertation avec les OS.*

Le CT ENAC avait acté qu'une réunion informelle locale avec les OS précéderait l'envoi à SDP des propositions du service. Elle n'a pas eu lieu cette année mais sera possible l'année prochaine. FO demande que l'administration communique ses choix pour 2012.

- *Problèmes de NBI pour les agents retenus lors de la dernière CAP.*

L'administration assure qu'elle fait pression auprès de Paris pour que ces agents ne soient pas lésés financièrement lors du changement de fonction, alors que ces changements sont principalement du fait de la fusion.

- *Sort des rescapés de la division finance à la direction Muret :*

Après changement de poste d'un agent et le départ à la retraite d'un autre il ne restera qu'un cas à traiter.

- *Réorganisation des tâches aux RH :*

FO déplore le manque de communication dans les projets de réorganisation des services aux RH. L'administration reconnaît un loupé et ajoute que le projet sera présenté autrement. Elle considère que la charge de travail en question ne justifie pas d'une concertation particulière en CT. FO considère que c'est la moindre des corrections que d'en informer les intéressés avant de les mettre devant les faits accomplis.

- *La disparition des OPS sur le centre de Muret génère en peu de temps un laisser aller de la part des équipages. Pas de consignes sur les avions passant la nuit sur le site. FO rappelle qu'un bureau de piste est à leur disposition au sein même de l'enceinte, à l'atelier. Concernant le B200, les informations de départ et de retour filtrent à minima et souvent au dernier moment.*

L'administration assure qu'elle communiquera aux équipages les règles de bon usage applicables sur le site de Muret. FO déplore que le rapprochement du bureau de piste au sein même de l'atelier engendre des rapports de communication équipage/DT inversement proportionnels aux résultats attendus.

- *Les créneaux à Muret : la farce a duré 5 jours ; pourquoi en est-on là aujourd'hui, incapables de mettre en place une organisation qui fonctionne sur d'autres sites ? Pour mémoire, un TB10 vole actuellement 2 heures/jour en moyenne et tous les avions sont sortis alors que l'on pourrait faire la même chose avec 4 machines.*

Pour le chef de centre c'est une phase d'expérimentation qui s'affinera dans le temps. Il regrette la mauvaise communication. Le directeur FPV considère que le « créneautage » ne doit pas être considéré comme un impératif mais un outil d'amélioration de l'utilisation de la flotte. La DFPV élabore donc un plan de programmation des créneaux adaptable aux différentes missions des DI.